



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

Mise à disposition d'un télécopieur au domicile des Elus

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 1997

Informatique

Mise à disposition d'un télécopieur au domicile des Elus

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin de permettre aux Elus d'être informés plus rapidement des affaires de la Commune, notamment en cas d'annulation de réunion, diffusion de documents urgents..., il est envisagé la mise à disposition d'un télécopieur au domicile des Elus.

Le dispositif comprend :

- la fourniture du matériel
- l'assistance technique nécessaire (n° de téléphone spécial).

Ce télécopieur serait connecté sur la ligne téléphonique de l'Elu et permettrait à celui-ci de recevoir les télécopies émises par la Mairie.

Un numéro vert à la Mairie permettrait également aux 45 Conseillers Municipaux d'émettre des télécopies vers la Mairie.

Le matériel ne serait installé que chez les Elus qui n'en possèdent pas par ailleurs.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dispositif ci-dessus décrit
- autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la mise en place de ce matériel.

Les crédits nécessaires à l'ensemble de l'opération seront prévus dans le cadre du budget supplémentaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)